

Conditions Générales d'utilisation de la Marketplace Galeries Lafayette
Condition en vigueur au 1^{er} octobre 2020

Les Galeries Lafayette ont pour objet l'exploitation de Grands Magasins de renommée mondiale. Référence en matière de mode, de tendance et de nouveautés, les Galeries Lafayette présentent à leurs clients, dans tous les secteurs où elles opèrent, une vision originale, de la mode, ponctuée d'évènements marquants.

Les Galeries Lafayette bénéficient d'une expérience, d'un savoir-faire et de contacts particuliers pour la distribution de ce type de produits notamment via leur site commercial www.galerieslafayette.com.

Le site galerieslafayette.com, ci-après « le Site », est exploité par la société **44 GALERIES LAFAYETTE – 44GL**, société par actions simplifiée au capital de 147.184.338 euros, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 116 329, dont le siège social est 44 rue de Châteaudun 75009 Paris ci-après « Galeries Lafayette ».

Le Site en ligne propose à la vente différents produits à des acheteurs non professionnels (ci-après les « Clients »).

Dans le cadre du développement du Site, Galeries Lafayette a décidé d'élargir l'offre de produits et services proposée à sa clientèle à des produits et services proposés par des vendeurs tiers par la mise en place d'un service de Marketplace permettant à ses Clients d'accéder aux offres de Produits de vendeurs tiers

Sur le Site sont donc proposés à la vente tant des produits proposés directement à la vente par Galeries Lafayette que des produits proposés au nom et pour le compte de vendeurs tiers (ci-après « Le -ou les- Vendeur »). Les produits des Vendeurs sont identifiés sur le Site par la mentions « vendu et expédié par xx »

1/ Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation de la Marketplace Galeries Lafayette (ci-après « CGU ») ont pour objectif d'encadrer les conditions dans lesquelles les produits du Vendeur sont proposés à la vente sur le Site.

Elles constituent avec le contrat de partenariat commercial ci-après « le Contrat » le socle de la relation contractuelle entre les Galeries Lafayette et le Vendeur.

Le Contrat a pour objectif notamment de fixer les conditions financières, de durée et de suspension ou de résiliation du partenariat ainsi que la nature des catégories de produits qui pourront être proposées sur le Site.

En cas de contradiction entre les CGU et le Contrat, les dispositions du Contrat prévalent.

Les présentes CGU pourront être modifiées à tout moment par les Galeries Lafayette. Elles s'appliqueront immédiatement à leur entrée en vigueur pour les contrats conclus postérieurement et après un délai de quinze (15) jours pour les contrats conclus antérieurement.

2/ Référencement / déréférencement / suspension des Vendeurs

Les Vendeurs et leurs produits présents sur le Site sont référencés par les Galeries Lafayette en prenant notamment en compte les critères suivants :

- pertinence des produits pour répondre à la demande des Clients,
- complémentarité des produits avec les produits déjà proposé par les Galeries Lafayette,
- nature et qualité des produits (fiabilité, durabilité, respect des normes, performances...)
- nature et qualité des données produits (contenus, visuels...) et adéquation avec la charte du site
- disponibilité des produits
- qualité de la livraison (choix du transporteur, emballage des produits, ...),
- qualité du service de relations clients (délais de réponse, satisfaction, disponibilité du SAV...).

Les Vendeurs référencés doivent être capables de mettre à disposition des Clients, et en stocks suffisants, des articles de qualité, respectant les lois, normes et règlements applicables.

Les Vendeurs doivent être capables de procurer une bonne expérience d'achat aux Clients notamment en livrant correctement et dans le respect des délais annoncés, en assurant un service client de qualité et en langue française, respectant les lois, normes et règlements applicables.

Le service de la marketplace des Galeries Lafayette n'est accessible qu'aux seuls vendeurs professionnels

préalablement référencés et ayant signé avec les Galeries Lafayette un contrat de partenariat commercial.

Le référencement des Vendeurs sur le Site est effectif pendant la durée prévue au Contrat. Il peut être suspendu s'il advenait que le Vendeur ne respecte pas ses obligations légales et/ou contractuelles, et en cas de refus répétés et non justifiés de commandes des Clients.

Le référencement pourra également être suspendu en cas de réclamations Clients sur la conformité des Produits aux descriptifs communiqués ou en raison d'un nombre élevé de retours.

La suspension peut être totale ou partielle et ne concerner que certains produits ou catégories de Produits.

Les critères de suspension du référencement sont les suivants et sont appréciés par rapport à un minimum de trente (30) commandes.

- Taux d'incident supérieur à 5% (Taux d'incident : nombre de commandes avec au moins un incident ouvert / nombre de commandes acceptées)
- Taux d'acceptation inférieur à 95% (Taux d'acceptation : nombre de commandes acceptées / nombre de commandes totales)
- A partir de cinq (5) commandes annulées consécutivement sans juste motif (Nombre de commandes abandonnées à la suite par le Vendeur)

Lorsque l'un des critères est constaté, la présentation à la vente des Produits du Vendeur sur le Site est automatiquement suspendue. Il appartient au Vendeur de prendre toutes mesures nécessaires afin de résoudre les litiges en cours et / ou de contacter les Galeries Lafayette.

Dès lors que le taux d'incident sera redescendu à un niveau inférieur à 5% ou si les éléments communiqués apparaissent suffisants aux Galeries Lafayette pour justifier la fin de la mesure de suspension, les Produits seront à nouveau proposés à la vente sur le Site.

En cas de difficultés récurrentes du Vendeur pour respecter les critères ci-dessus et/ou en cas de problème de conformité des Produits, le référencement du Vendeur pourra être résilié trente (30) jours après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet.

3/ Conditions de fonctionnement du Portail

Pour permettre la présentation des Produits, Galeries Lafayette met à disposition du Vendeur un ensemble d'outils disponibles sur un Portail dédié permettant notamment au Vendeur de référencer et fournir toutes les informations nécessaires à la vente de ses Produits et à la gestion par Galeries Lafayette de l'assistance des Clients pour le suivi de leur commande, du service après-vente et des réclamations sur les Produits (ci-après « le Portail »).

L'ensemble des échanges entre Galeries Lafayette et le Vendeur sont réalisés via le Portail.

Les conditions de fonctionnement du Portail sont décrites à l'annexe A.

Le Portail et le Site sont accessibles 7j/7j et 24h/24h. Galeries Lafayette met en œuvre tous les moyens utiles pour garantir cette accessibilité. Toutefois en cas de défaillance du portail et/ou du Site et de son indisponibilité pour une durée supérieure à vingt-quatre (24) heures la responsabilité des Galeries Lafayette ne pourra être recherchée et le Vendeur ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation en dehors du remboursement au prorata temporis des frais d'abonnement au service.

4/ Référencement des Produits

Le Vendeur est libre de déterminer son assortiment de Produits dans la limite des Produits ou catégories de Produits tels que fixés dans le Contrat. Toute modification des catégories de Produits devra recueillir préalablement l'accord écrit de Galeries Lafayette.

Le Vendeur référencera ses Produits conformément au cahier des charges disponible sur le Portail. Il appartient au Vendeur de s'assurer de la conformité des informations transmises avec ledit cahier des charges et le cas échéant d'effectuer les mises à jour nécessaires.

Les informations nécessaires pour la mise en ligne des Produits sont les suivantes :

- Marques, logos et autres éléments d'identité visuelle du Vendeur,
- Description exhaustive des Produits, éléments marketing, argumentaires de vente,
- Prix de vente des Produits toutes taxes et tous frais compris (notamment et le cas échéant, frais d'emballage, éco-participations (DEEE, éco-participation mobilier, etc.) à l'exception des frais de livraison, rajoutés en sus. Le Vendeur s'engage à indiquer précisément la part de chacun de ces éléments du prix dans le prix de vente global,
- Frais et conditions de livraison (notamment délais),
- Frais et conditions de retour (notamment délais),
- Produits exclus du droit de rétractation légal,
- Toute information utile aux Galeries Lafayette dans leur gestion du service après-vente et des réclamations sur les Produits,
- Disponibilité des pièces détachées,
- Conditions de garanti et modalités particulières

Les Produits référencés devront respecter scrupuleusement la réglementation française et la réglementation communautaire en vigueur applicable, notamment les lois, décrets, règlements et normes en vigueur en matière de sécurité, qualité, composition et présentation les concernant.

Le Vendeur est seul responsable du respect desdites réglementations et s'engage à assumer toutes les conséquences liées à la responsabilité du fait des produits défectueux, aux garanties légales de conformité et à raison des vices cachés et le cas échéant à relever indemnes les galeries Lafayette de toutes condamnations. Il s'engage par ailleurs à ce que les modalités de fabrication des Produits répondent aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'emploi et au droit du travail, tant françaises que celles édictées par l'Organisation Mondiale du Travail, et s'engage à fournir, sur demande des Galeries Lafayette, les documents visés aux articles L.8222-1, D.8222-5, L.8222-4 et D.8222-7 du Code du travail.

Le Vendeur atteste que les Produits sont exempts de tous risques de revendication au titre de la propriété industrielle ou artistique (marques, brevets, dessins et modèles ...), et garantit les Galeries Lafayette contre toutes poursuites et notamment en contrefaçon, en violation du droit d'auteur ou en concurrence déloyale dont elles pourraient faire l'objet du fait de l'utilisation de sa marque et autres éléments d'identité visuelle ou de la commercialisation de ses Produits.

Le Vendeur s'engage à assurer que chaque Produit soit disponible en quantité suffisante dans ses stocks afin de satisfaire la demande prévisible de la clientèle des Galeries Lafayette.

5/ Classement des offres

a) Classement des offres par défaut

Par défaut, les produits proposés sur le Site sont classés par univers de produits (ex : Femme, Beauté, ...). Dans un même univers, les produits sont classés par types de produits (ex : Vêtements, Chaussures, ...), puis par catégories (ex : Robe, Pantalon, Chaussures...).

Dans chacune des catégories, les produits proposés sur le site sont classés par défaut selon un algorithme se basant sur des critères de performance. Ceux-ci comprennent :

- la tendance du moment
- les meilleures ventes (en quantité vendues ou chiffre d'affaires généré, selon la catégorie de produits),
- le taux de disponibilité des produits,
- les prix promotionnels

Le partenariat entre Galeries Lafayette et le Vendeur fait l'objet d'une rémunération dont le mode et le taux sont définis contractuellement. Cette rémunération n'a aucune incidence sur le classement des offres et des produits.

Des actions spécifiques visant à mettre en avant les Produits du Vendeur pourront être réalisées contre rémunération, elles feront l'objet d'un accord séparé. Le cas échéant, ces articles portent la mention « sponsorisé ».

b) Classement des offres selon le paramétrage client

Le Client peut paramétrer des filtres à sa recherche, modifiant le contenu visible (ex : Tailles, Couleurs, Prix, Marques, ...). L'acheteur peut également décider de modifier le classement par défaut en sélectionnant un critère de tri différent :

- Prix croissant
- Prix décroissant
- Meilleures ventes
- Nouveautés

- Réductions décroissantes

Afin de proposer les offres les plus pertinentes, et uniquement lorsque le client s'est identifié ou lorsqu'il a autorisé la collecte de cookies, l'algorithme prendra aussi en compte le profil du client. Ce profil est défini selon ses recherches et achats antérieurs.

6/ Conditions de vente des Produits

Les Produits sont vendus sur le Site par Galeries Lafayette au nom et pour le compte du Vendeur, au prix et conditions fixés par le Vendeur.

Le prix de vente des Produits est librement déterminé par le Vendeur dans le strict respect des réglementations en vigueur, notamment à celles relative aux soldes, offres promotionnelles, revente à perte, loyauté des pratiques commerciales. Ces prix doivent être cohérents avec la politique commerciale du Vendeur qu'il applique sur ses différents canaux de distribution.

Le Vendeur est seul responsable du Prix et des éventuelles remises, ristournes ou offres commerciales qu'il a déterminé via le Portail, ci-après « les Offres ».

Les Produits seront vendus au prix et dans les conditions annoncées sauf exception d'erreur manifestement excessive telle que validée par la jurisprudence. En cas de doute sur le caractère manifeste de l'erreur, le Vendeur s'engage à apporter une réponse commerciale favorable au Client ayant notifié une réclamation relative à un prix ou une Offre qu'il a fixé.

Le Vendeur s'engage à respecter les conditions générales de vente du Site intégrant les conditions particulières qu'il a précisé.

En cas d'absence de conditions particulières du Vendeur ou si le Vendeur à mal précisé ses conditions particulières seules les conditions générales de vente du Site seront opposable au Client et le Vendeur s'engage à les respecter.

7/ Collecte des paiements des Clients et versement des taxes

Le paiement des Produits se fera sur le Site par tous moyens de paiement en vigueur y compris les cartes privatives Galeries Lafayette ou encore les cartes et chèques cadeau émis par les Galeries Lafayette.

Les ventes des Produits sur le Site sont encaissées par Galeries Lafayette au nom et pour le compte du Vendeur. Galeries Lafayette définit les moyens de lutte contre la fraude et les impayés et en supporte les risques.

Conformément au contrat cadre de service de paiement conclu entre le Vendeur et l'établissement de service de paiement pour lequel Galeries Lafayette agit en qualité d'Agent de paiement, les paiements effectués par les Clients sont collectés temporairement sur un compte bancaire dédié. Les conditions de reversement des sommes sont fixées par ce contrat cadre de service de paiement.

Le Vendeur s'engage à respecter la réglementation fiscale à laquelle il est soumis et à s'acquitter spontanément de tous taxes, droits et frais dont il est redevable en raison de la vente de ses Produits.

A la demande des Galeries Lafayette, le Vendeur devra fournir sans délai, tous justificatifs permettant de rapporter la preuve du respect de cette obligation. A défaut les Galeries Lafayette seront en droit de suspendre immédiatement le référencement du Vendeur tant que les justificatifs demandés n'auront pas été fournis

En tout état de cause, le Vendeur s'engage à relever indemnes les Galeries Lafayette de toutes réclamations concernant l'acquiescement de toutes taxes, droits et frais.

8/ Gestion des commandes - Livraison

Dès réception d'une commande Client via le Portail, le Vendeur s'engage à l'accepter dans un délai de vingt-quatre (24) heures ouvrables au maximum.

Le Vendeur ne pourra refuser les commandes passées sur le Site sauf indisponibilité des Produits pour juste motif. Dans ce type d'hypothèse, le Vendeur en informera les Galeries Lafayette sans délai, afin de leur permettre de respecter leurs obligations d'information de la Clientèle.

L'acceptation de la commande par le Vendeur vaut accord pour expédition des Produits sans délai, excepté pour les produits nécessitant un délai de préparation particulier pour les quels l'expédition respectera le délai renseigné en fiche produit.

Les frais et modes de livraison des articles appliqués par le Vendeur seront répartis selon des catégories logistiques conformément à la grille de frais de port qui sera annexée au Contrat.

9/ Exercice du droit de rétractation ou de retour de la Clientèle

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les Clients bénéficient pour les Produits concernés d'un droit de rétractation.

Les conditions de retour spécifiques aux Produits du Vendeur devront a minima être conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et devront impérativement être précisées sur le Portail afin qu'elles soient portées à la connaissance du Client via les fiches descriptives du Produit.

Les Clients peuvent exercer leur droit de retour ou rétractation soit depuis l'espace « Votre compte » du site www.galerieslafayette.com, soit auprès du Service Client galerieslafayette.com.

Dans ces deux cas, le Vendeur sera informé du retour par email et devra sans délai confirmer via le Portail la prise en charge du retour et transmettre via l'outil de messagerie dédié les informations complémentaires pour la gestion du retour (N° de retour, adresse de retour).

En cas d'exercice par la Clientèle de son droit de rétractation ou de retour, le Vendeur récupère les Produits concernés selon les conditions communiquées via le Portail et telles que retranscrites dans les conditions générales de vente éditées par les Galeries Lafayette pour les Produits.

Dès réception le Vendeur s'engage, sans délai, à contrôler les Produits retournés et à confirmer l'acceptation du retour via le Portail.

L'acceptation du retour vaut accord pour le remboursement du Client. Le Client sera remboursé par les Galeries Lafayette des sommes qu'il aura versées pour acquérir les Produits y compris les frais de livraison conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les remboursements ainsi effectués seront dus par le Vendeur et prélevés selon les conditions fixées par le contrat cadre de service de paiement.

En cas de demande d'échange, le Vendeur s'engage à renvoyer sans délai le nouveau Produit au Client et à en informer les Galeries Lafayette via le Portail.

10/ Service après-vente – Gestion des réclamations

Le Client pourra formaliser sa demande de services après-vente ou sa réclamation soit via son compte client, soit via le call center des Galeries Lafayette.

Les demandes de services après-vente ou réclamations seront transmises au Vendeur via le Portail, elles seront gérées en concertation avec le Vendeur.

Le Vendeur assumera auprès du Client les prestations de service après-vente. Il fera par ailleurs son affaire personnelle de la résolution de toute réclamation ou différend l'opposant à un Client sous quarante-huit (48) heures ouvrables.

Les décisions de remboursement total ou partiel seront portées à la connaissance des Galeries Lafayette via le Portail. Les Galeries Lafayette procéderont au remboursement aux Clients des sommes décidées par le Vendeur.

La bonne gestion des demandes et réclamations sont indispensables au respect de l'image de marque du Site. En cas d'inaction du Vendeur dans le délai de huit (8) jours à compter de la formalisation d'une réclamation ou d'un différend

avec un Client, Galeries Lafayette prendra en charge la résolution du litige et pourra procéder au remboursement total ou partiel des sommes versées.

Les remboursements ainsi effectués seront dus par le Vendeur et prélevés selon les conditions fixées par le contrat cadre de service de paiement.

En cas de remboursement total de la commande d'un Client, la vente sera considérée comme annulée et il appartiendra au Vendeur de récupérer, sous sa responsabilité, les Produits concernés.

11/ Rémunération

En contrepartie de ses services de représentation des Produits du Vendeur une commission du montant des ventes en euros TTC frais de port inclus payés par la Clientèle sera due.

Le montant de cette commission et les modalités de versement sont fixés dans le Contrat

Par ailleurs, en contrepartie de l'accès au Portail une redevance forfaitaire fixe de 49€ HT par mois est due Cette redevance forfaitaire commencera à s'appliquer à compter de la mise en ligne des Produits.

12/ Droits de propriété intellectuelle

Le Vendeur autorise les Galeries Lafayette à reproduire et représenter son nom, ses visuels, marques et logos qu'il aura préalablement communiqués, sur tous supports à toutes fins publicitaires ou promotionnelles dans le cadre des présentes.

Le Vendeur autorise les Galeries Lafayette à faire l'acquisition sur tout moteur de recherche de mots clés intégrant sa marque tel que décrit au Contrat.

Le Vendeur ne pourra utiliser la marque et le logo de Galeries Lafayette qu'aux seules fins d'exécution du présent Contrat et exclusivement pendant la durée de celui-ci.

Le Vendeur devra soumettre aux Galeries Lafayette tout projet de communication relatif au présent contrat et à l'utilisation de la marque et du logo Galeries Lafayette pour approbation préalable et écrite.

13/ Données personnelles de la clientèle

Il est expressément convenu que le présent Contrat n'emporte au profit du Vendeur aucun droit sur la Clientèle, qui reste celle exclusive des Galeries Lafayette. En conséquence, le Vendeur reconnaît expressément qu'il ne pourra constituer de fichiers ou effectuer de traitements à partir des données des clients des Galeries Lafayette sans leur autorisation préalable et écrite.

Dans le cadre du présent article : « Donnée(s) à caractère personnel » ou « Donnée(s) » signifie toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres, dans le cadre du présent Contrat.

Pour les besoins d'exécution des livraisons des Produits commandés par le Client les données nécessaires seront communiquées par les Galeries Lafayette au Vendeur via le Portail.

Par ailleurs, en cas d'autorisation des Galeries Lafayette, le Vendeur pourra être amené à exploiter et effectuer des traitements des Données concernant la Clientèle des Galeries Lafayette.

Le Vendeur aura ainsi accès à des Données à caractère personnel appartenant aux Galeries Lafayette. Il est rappelé que ces Données Clients sont particulièrement sensibles pour l'image et le patrimoine des Galeries Lafayette.

Les Parties s'engagent à traiter toute Donnée en conformité avec toute réglementation en vigueur applicable au traitement de ces Données, et notamment à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à la réglementation européenne.

Chaque partie s'acquittera des formalités déclaratives relatives aux Données auprès des autorités compétentes et sera responsable des traitements effectués dans le cadre du présent contrat.

Le Vendeur s'engage à ne pas conserver les Données au-delà de la durée nécessaire à leur traitement et à effectuer les purges nécessaires en fonction de la nature de la donnée et de la finalité du traitement. En tout état de cause, le Vendeur s'engage à ce titre à effacer les Données Clients dès qu'elles ne sont plus nécessaires à la réalisation de ses obligations au titre du Contrat et, en toute hypothèse, à effacer ces Données Clients et toutes copies de ces Données Clients dès la cessation du Contrat qu'elle qu'en soit la cause. Le Vendeur s'engage à ce que l'effacement en question soit définitif et ne permette d'aucune manière une restitution ou une reconstitution même partielle de ces Données Clients.

Le Vendeur s'engage à assurer la confidentialité des Données et ne pas exploiter ou utiliser les Données à caractère personnel auxquels il a accès dans le cadre de l'exécution des présentes pour ses besoins propres ou pour le compte de tiers.

Par ailleurs, le Vendeur mettra en œuvre toutes les mesures techniques et d'organisation pour protéger les Données et prendra toutes les précautions appropriées pour préserver la sécurité physique et logique et l'intégrité de ces Données, notamment contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisés.

Le Vendeur s'engage notamment à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel et ses éventuels sous-traitants :

- ne pas utiliser les Données à des fins autres que celles nécessitées par les besoins du présent contrat
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des Données
- informer les Galeries Lafayette de toute violation ou faille de sécurité ayant des conséquences directes ou indirectes sur les Données et/ou susceptible d'entraîner accidentellement ou de manière illicite la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à des Données, ainsi que toute réception de plainte relative aux Données, ce, dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 48 heures suivant la découverte de cette violation, faille ou réception de la plainte.

D'une façon générale, le Vendeur s'engage à n'utiliser les Données Clients qu'à la seule fin de remplir ses obligations au titre du Contrat et dans le strict respect des présentes dispositions contractuelles et de la législation et réglementation en vigueur.

En outre, le Vendeur devra prendre toute disposition nécessaire pour ne pas diffuser de virus dans l'environnement informatique des Galeries Lafayette et des clients via le Portail. A ce titre, le Vendeur mettra à jour régulièrement ses logiciels anti-virus.

14/ Réglementation sociale

Il n'existe aucun lien de subordination entre les Galeries Lafayette et le Vendeur, ce dernier exerçant son activité en toute indépendance.

Le Vendeur déclare être en règle avec la législation en vigueur, tant en ce qui concerne les conditions d'emploi de ses collaborateurs (articles L.3243-1, L.3243-4, L.3243-5, (Anc L.143-3), L.8251-1, L.5221-8, L.5221-11 (Anc L.341-6) du Code du Travail) qu'en ce qui concerne les déclarations et règlements de cotisation aux différents organismes sociaux.

Aussi, le Vendeur remet aux Galeries Lafayette ou à leur mandataire, au moment de la conclusion des présentes, en application des articles L.8222-1, D.8222-5, L.8222-4 et D.8222-7 du Code du travail, et communiquera tous les six mois pendant l'exécution du contrat, les documents suivants :

- Pour les cocontractants établis en France :
 - Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale (attestation de vigilance) prévue à l'article L. 243-15 du Code de la sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois dont elle s'assure de l'authenticité auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale ;
 - Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis)
- Pour les cocontractants établis à l'étranger :

- un document attestant de la régularité de la situation sociale du cocontractant au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que le cocontractant est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L.243-15 du code de la sécurité sociale ;
- un document mentionnant son numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts. Si le cocontractant n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France ;
- lorsque l'immatriculation du cocontractant à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants ;
- Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;
- Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

15/ Responsabilité et assurances

Le Vendeur est seul responsable de ses Produits proposés à la vente sur le Site. Il assume l'entière responsabilité quant au respect des réglementations applicables et des droits des tiers.

Il assume également les conséquences de ses erreurs ou omissions concernant la présentation de ses produits, de leur prix et conditions de vente.

De même le Vendeur assume seul l'entière responsabilité de l'exécution ou de la mauvaise exécution du contrat de vente conclu en son nom et pour son compte avec les Clients.

En aucun cas la responsabilité des Galeries Lafayette ne pourra être recherchée et le Vendeur devra relever indemnes les Galeries Lafayette de toutes réclamations ou condamnations auxquelles elles pourraient être exposées à ce titre que ce soit vis-à-vis d'un Client, d'un tiers ou des autorités administratives.

Le Vendeur s'engage à souscrire toutes assurances pour garantir :

- les Produits aussi longtemps qu'il assume les risques afférents.
- sa responsabilité civile du fait de ses Produits, de telle sorte que la responsabilité des Galeries Lafayette ne puisse être engagée.

De leur côté, les Galeries Lafayette répondent des dommages dont elles ont la responsabilité et qui ne relèveraient pas des engagements souscrits par le Vendeur.

16/ Force majeure

Aucune Partie ne pourra être tenue pour responsable envers l'autre pour un manquement à ses obligations au cas où un tel manquement aurait pour cause un événement constitutif de force majeure, tel que reconnu par les tribunaux français.

Toute partie invoquant un cas de force majeure devra en informer l'autre partie immédiatement par tous moyens dès qu'elle apprendra la survenance de cet événement en fournissant toutes les preuves nécessaires et en expliquant la nature de la force majeure. Elle devra également informer l'autre partie immédiatement et par tous moyens de la fin du cas de force majeure. L'autre partie aura le droit de vérifier et de contrôler la réalité des faits allégués.

Les Parties s'efforceront de trouver, d'un commun accord, une solution aux difficultés causées par le cas de force majeure.

En l'absence d'accord entre les Parties et dans le cas où l'événement de force majeure durerait plus de quinze (15) jours, chacune des Parties aura le droit de résilier le présent Contrat en totalité et automatiquement, par l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception et sans qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne soit due à l'autre partie.

17/ Imprévision

Dans l'hypothèse d'un changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du Contrat et irrésistible pour les Parties, rendant l'exécution du Contrat excessivement onéreuse pour l'une ou l'autre des Parties, les Parties s'engagent, sur demande de la Partie concernée, à engager des discussions de bonne foi en vue d'une renégociation éventuelle des dispositions notamment financières du Contrat permettant de répartir entre elles les conséquences de ces circonstances. En cas de désaccord entre les Parties à l'issue d'une négociation qui ne saurait excéder 30 jours à compter de la réception de la notification de demande de renégociation, les parties peuvent convenir de la résolution du contrat, à la date et aux conditions qu'elles déterminent, ou demander d'un commun accord au juge de procéder à son adaptation. A défaut d'accord dans un délai raisonnable, le juge peut, à la demande d'une partie, réviser le contrat ou y mettre fin, à la date et aux conditions qu'il fixe.

Il est ici précisé que de besoin que les Parties continueront à exécuter leurs obligations, aux conditions convenues au Contrat, pendant toute la période de renégociation.

18/ Anti-corruption et devoir de vigilance

Pendant toute la durée du présent contrat, les Parties s'engagent à respecter les règles d'intégrité et de prévention de corruption telles qu'édictées par la loi Sapin 2 n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Pour la conclusion et l'exécution du présent contrat, les cocontractants s'engagent à ne jamais offrir, promettre ou octroyer tout avantage indu, pécuniaire ou autre, de manière intentionnelle, directement ou indirectement ; en vue d'obtenir une action illégale, illégitime ou déloyale pour le marché, à leur profit ou au profit d'un tiers.

En cas de non-respect de cette clause par l'une des parties, l'autre partie se réserve le droit de cesser immédiatement toute collaboration, mission ou prestation en cours sans que le cocontractant puisse prétendre à quelque indemnité de rupture de contrat que ce soit.

Les Parties s'engagent à sensibiliser leurs employés, représentants et prestataires sur leur dispositif anti-corruption. Par ailleurs, dans les mêmes conditions, les Parties attestent que leurs activités en lien avec le présent contrat ne portent pas d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, en application de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Dans le cadre de ses politiques de lutte contre la corruption et de devoir de vigilance, le groupe a mis en place un dispositif d'alerte, accessible à l'adresse suivante : comite-ethique@gallerieslafayette.com

19/ Loi applicable/ Attribution de compétence

Les CGU sont soumises au droit Français.

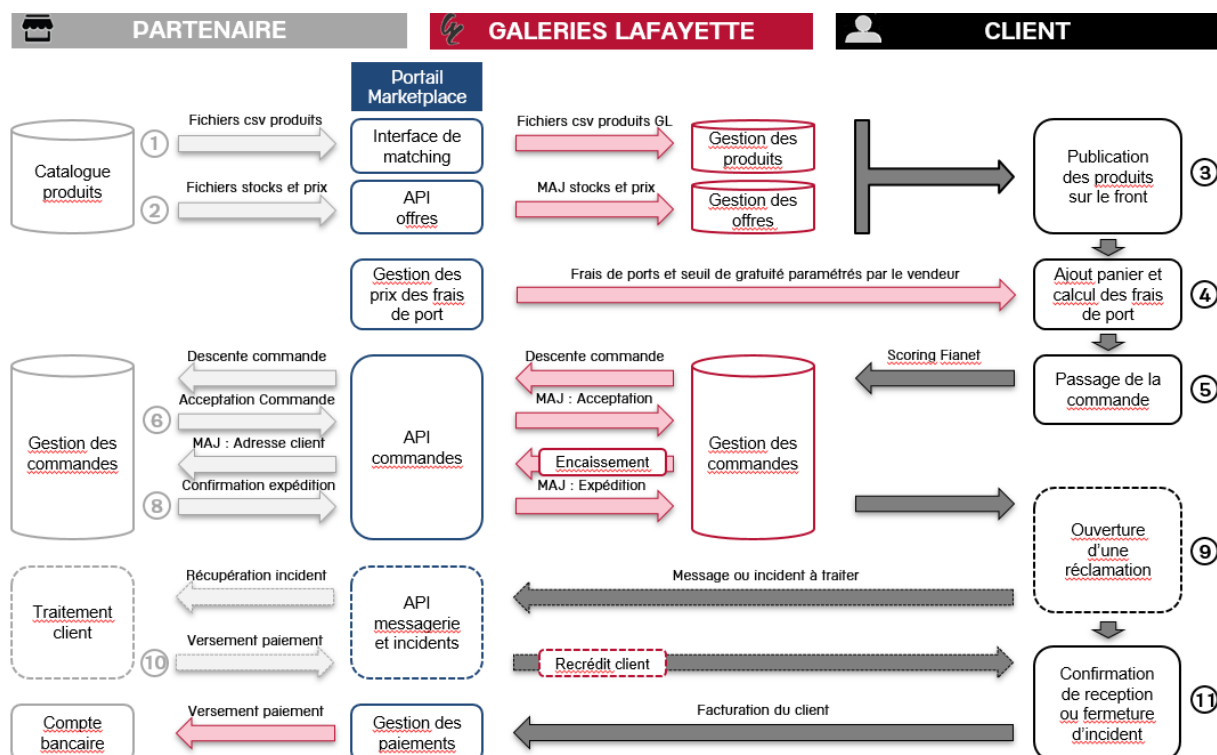
En cas de difficulté ou de différend entre les Parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la cessation du présent contrat, les Parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit de cet accord.

Préalablement à toute instance judiciaire, les parties pourront avoir recours au Médiateur des entreprises dont les coordonnées sont les suivantes :

98 rue de Richelieu - 75002 Paris - <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>.

A défaut d'accord, il sera fait recours au Tribunal de Commerce de PARIS auquel les Parties attribuent expressément compétence.

Annexe A Processus « offre Vendeurs »



I. Les étapes du process « offre Vendeurs » :

- Etapes 1 et 2 : permettent au Vendeur de constituer une fiche Produit publiable sur le Site (informations Produits, prix de vente et stocks)
- Etape 3 : La fiche Produit est publiée sur le Site, le Client a la possibilité de consulter l'offre du Produit du Vendeur.
- Etape 4 : mise au panier et gestion des frais de port
Lorsqu'un Client décide d'acheter un Produit « offre Vendeurs », celui-ci accepte de payer des frais de port spécifiques par commande logistique.
Ex. Si un Client achète une robe xx vendue et expédiée par Galeries Lafayette ainsi qu'un Produit yy vendu et expédié par un Vendeur, le Client paiera des frais de port pour sa robe et des frais de livraison pour le Produit yy.

Les frais de port du Vendeur doivent être définis par rapport à la Grille des Catégories Logistiques et des frais figurant en Annexe au contrat.

Un Vendeur a la possibilité de sélectionner :

- Le mode de livraison qu'il souhaite proposer (parmi 8 modes de livraison existants). Les zones de livraison (Zone France - Obligatoire)
- Gratuité des frais de port au-dessus d'un certain montant d'achat. (Voir paragraphe - frais de Port)
- Etape 5 : Prise de commande
Le Client finalise sa commande. A cette étape, Galeries Lafayette effectue les vérifications bancaires du Client (SCORING)
La commande est transmise dans le Portail avec le statut « en attente de scoring »
Si le scoring est OK, la commande est envoyée pour validation au Vendeur.

Le Statut de la commande est « En attente d'acceptation ».

- Etape 6 : Acceptation de commande

La commande est transmise au Vendeur (sans les coordonnées de livraison).

A cette étape le Vendeur peut vérifier ses stocks et refuser la commande.

Le Vendeur dispose de vingt-quatre (24) heures ouvrables au maximum pour accepter la commande. Attention, le refus de commande ne peut être fait que pour juste motif et fait baisser les évaluations du Vendeur (taux d'acceptation).

L'acceptation de commande vaut pour expédition. Le Vendeur s'engage à assurer la livraison du Produit dans les meilleurs délais.

Lorsque la commande est acceptée, le statut de commande est modifié et passe à « Débit en cours ».

- Etape 7 : Débit

Dès que la capture du paiement est effectuée, les informations concernant la livraison sont envoyées au Vendeur.

La commande passe au statut « En cours d'expédition ».

Si le paiement est refusé, elle passe en « Débit KO » et est annulée.

- Etape 8 : Confirmation d'expédition

Le Vendeur doit confirmer l'expédition du Produit via le Portail.

Il doit renseigner un numéro de Tracking pour favoriser le suivi de la commande Client. À tout moment, le Vendeur peut annuler la commande en validant le remboursement (cette annulation de commande du fait du Vendeur est considérée comme une non-acceptation entraînant une baisse de son évaluation).

Lorsque l'expédition est confirmée la commande passe au statut « Envoyée ».

- Etape 9 et 11 : Confirmation de réception

A J+15 ouvrables après acceptation de commande par le Vendeur, le Client reçoit un mail pour confirmer la réception du Produit.

Si le Client confirme la réception du Produit, la commande passe au statut payable (voir paragraphe « IV – Paiements »).

Si le Client ne confirme pas la réception du Produit, nous estimons que vingt-trois (23) jours ouvrables après la confirmation de l'expédition de commande et sans contestation du Client que la commande a été réceptionnée par le Client et la commande passe au statut « payable ».

- Etape 10 et 11 : Cas particulier – l'ouverture de litige

Dans le cas de l'exercice par le Client de son droit de rétractation, le Client est invité à informer les Galeries Lafayette de l'exercice de son droit via son compte client sur le Site ; le Vendeur sera informé de ce retour via le Portail. Le Vendeur aura la possibilité de communiquer un numéro de retour. Le Client retournera au Vendeur le Produit selon les conditions indiquées sur la fiche Produit ; les Galeries Lafayette confirmeront au Client par email ces informations de retour et le cas échéant un numéro de retour communiqué par le Vendeur.

Dès que le retour du Produit est validé par le Vendeur, celui-ci doit valider le remboursement du Client.

Le remboursement du Client peut être total (frais de port inclus) ou partiel

Remboursement partiel – le Vendeur a la possibilité de rembourser partiellement une commande.

II. FRAIS DE PORT :

Chaque Vendeur dispose d'une grille de tarifs proposée par les Galeries par rapport à des catégories logistiques

Chaque catégorie logistique est associée à des modes de livraison et par incidence à des tarifs de livraison.

Pour chaque Produit, le Vendeur est en mesure de sélectionner la catégorie logistique auquel il souhaite attacher le Produit.

Depuis le Portail, le Vendeur peut activer les modes de livraison qu'il souhaite proposer.

D'autre part, il est précisé que pour toutes les commandes supérieures à 75€, les frais de ports sont offerts. Ce montant est un maximum étant entendu que le Vendeur peut s'il le souhaite accorder la gratuité des frais de port pour un seuil de commande inférieure à 75€.

III. LE JOURNAL DES TRANSACTIONS :

Les Galeries Lafayette mettent à disposition du Vendeur un outil de suivi comptable accessible depuis le Portail.

Le journal des transactions est le journal de caisse concernant les Produits du Vendeur.

Il recense l'ensemble des actions réalisées pour le compte du Vendeur :

- Les commandes avec la mention de leur statut
- Les remboursements effectués aux Clients
- La redevance forfaitaire
- Le montant des commissions

Pour chaque action une transaction est ajoutée. Celle-ci est composée d'une ou plusieurs opérations.

Chaque opération possède les informations suivantes :

- une date
- un type d'opération
- une description
- un statut : Ce sont les mêmes que les types de soldes boutique, à savoir EN ATTENTE, PAYABLE et PAYÉ.
- un montant
- un solde : le solde cumulé de toutes les opérations

Une fois créée, une transaction n'est jamais modifiée ni supprimée, seul son statut "PaymentState" évolue.

Si besoin, une nouvelle transaction "corrective" est ajoutée (par exemple dans le cas d'un remboursement).